



ARMENIE

Président

Conseil de l'Europe 2013



Conférence internationale des capitales des Etats membres du Conseil de l'Europe

« Rendre la métropole proche des citoyens : un défi pour les pouvoirs publics »

(11 octobre 2013, Erevan, Arménie)

CONCLUSIONS

présentées par M. John Warmisham, Vice-président du Congrès

1. La conférence d'aujourd'hui, intitulée « Rendre la métropole proche des citoyens : un défi pour les pouvoirs publics », est véritablement une manifestation conjointe, le résultat d'une étroite coopération entre la présidence arménienne du Conseil de l'Europe, la ville d'Erevan et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. J'adresse nos remerciements aux autorités arméniennes pour avoir rendu cela possible.
2. Nous avons étudié de près les défis que doivent relever nos capitales et nos métropoles. Nous sommes maintenant quasiment tous des citadins et cette tendance devrait se poursuivre. Pour la plupart de nos pays, l'urbanisation s'est faite rapidement et a amené avec elle de nombreux problèmes de croissance qui ne sont que trop familiers, parmi lesquels la pollution, les bouchons dans les transports, l'insécurité et les logements d'un coût inabordable. Chaque jour ouvrable, nos villes sont envahies par une armée de travailleurs qui font la navette entre leur domicile et leur lieu de travail, qui viennent gagner leur vie et représentent une partie cruciale de notre vie économique et institutionnelle et surtout des recettes fiscales de nos villes.
3. La métropole est peut-être notre plus gros casse-tête ; elle est peut-être aussi notre plus grand espoir. Nos villes sont des creusets qui peuvent nous donner une vision d'un avenir urbain qui soit durable, sain et résistant. Le défi qui nous est lancé c'est d'obtenir que nos gouvernements, à tous les niveaux, œuvrent de concert avec pour objectif commun de relever les défis qui sont lancés à nos villes. Pour cela, il nous faut de nouveaux modèles de collaboration, une meilleure prise de décision au sein du pouvoir et entre tous les niveaux de gouvernement, ainsi que des mécanismes nouveaux et imaginatifs pour l'engagement des citoyens.
4. Aujourd'hui, nous avons organisé notre travail en deux séances. La première s'est intéressée, d'une part, au potentiel de nos métropoles s'agissant de servir de moteurs à la croissance économique et, d'autre part, à la nécessité d'établir un équilibre entre cela et les politiques destinées à améliorer – de manière durable – la qualité de vie de nos concitoyens des villes et à leur permettre de vivre en sécurité.
5. Le fait est que nos métropoles sont des générateurs importants d'emplois et de revenus. Elles servent aussi de centres importants d'activité pour les personnes de la périphérie qui viennent travailler, faire leurs achats et utiliser les services publics des villes. Ces facteurs ont des répercussions importantes au niveau de l'ampleur, du coût et de la complexité des responsabilités que les municipalités sont censées assumer. Cela nécessite une reconnaissance particulière des métropoles de la part des gouvernements nationaux. Elles sont trop souvent traitées de la même manière que les petites villes.

6. La gouvernance des métropoles nécessite des mesures particulières, notamment une planification à long terme pour faire face à leurs besoins en infrastructures. Quel que soit le secteur de service – fourniture des services essentiels de distribution, transports publics, enseignement, logement ou soins de santé – un investissement à long terme est nécessaire. Cela dépasse souvent la capacité des collectivités locales à agir seules et cela nécessite une action concertée tant avec les autres niveaux de gouvernement qu'avec les autorités de toute la zone d'attraction.
7. Les technologies actuelles sont en train de permettre à nos villes de devenir plus durables, plus intelligentes et plus conviviales. Les grandes villes offrent un champ d'application considérable aux innovations permettant d'économiser de l'énergie. En 2008, le Congrès a publié un modèle nouveau pour concilier les aspects complexes de la vie urbaine, dans sa *Charte urbaine européenne II – Manifeste pour une nouvelle urbanité*, qui reste un texte de référence en la matière.
8. Notre deuxième séance a été consacrée au rôle politique et institutionnel de nos villes et nous a permis de nous demander comment concilier cela avec la garantie de la participation active de nos citoyens au niveau local et avec la garantie de l'égalité des chances pour nos populations de plus en plus hétérogènes. Nous nous sommes aussi penchés sur la question épineuse de la préservation des services sociaux dans un climat d'austérité économique.
9. Nos villes sont polyvalentes – elles servent des intérêts très divers, surtout ceux du gouvernement national. Elles sont aussi des fenêtres vers le monde extérieur – importantes pour l'image internationale du pays, de plus en plus importantes en tant que centres touristiques et plaques tournantes pour les transports.
10. La vie change vite dans nos grandes villes. Nous devons continuer à nous intéresser avant tout à nos habitants, non pas seulement à nos électeurs, mais aussi à nos enfants et aux générations futures. Nous avons besoin d'une action concertée pour relever les défis et aussi pour saisir les chances qui s'offrent à nous. Nous devons penser de manière positive. Le potentiel de nos villes continue à croître, s'agissant d'opérer un changement positif, d'améliorer la vie de tous nos citoyens.
11. La clé du succès en matière d'élaboration de politiques et de prise de décisions dans nos villes réside dans l'ouverture et la souplesse. Il nous faut des structures légères. Il faut que nous puissions réagir rapidement. En même temps, nous avons besoin d'une vaste concertation. Plus nous ferons participer nos citoyens, grâce à la fois à la démocratie représentative et à la démocratie directe, plus les décisions que nous prendrons seront appropriées et efficaces. Les technologies actuelles, les réseaux sociaux et les plateformes web ultramodernes nous offrent des possibilités inédites pour permettre à nos citoyens d'avoir plus leur mot à dire dans ces processus. Nous devons saisir ces chances. La démocratie électronique au niveau local est en train de devenir la norme dans les métropoles d'Europe les plus modernes.
12. La question de la transparence est étroitement liée à cela. Une plus grande transparence dans la prise de décisions au niveau municipal est une condition préalable à une meilleure participation des citoyens et à une concertation plus efficace. Cette nécessité est d'autant plus marquée dans les grandes villes, où les prises de décisions sont nécessairement plus complexes et font intervenir un plus grand nombre de parties prenantes.
13. Les capitales – et l'on peut dire la même chose des capitales régionales et provinciales – nécessitent de toute évidence un cadre réglementaire particulier. En 2007, dans sa *Recommandation sur le Statut des villes capitales*, le Congrès avait exprimé sa conviction qu'il était justifié d'accorder aux capitales un statut constitutionnel ou légal spécial, qui reconnaisse par exemple à leur administration des compétences au niveau régional ou provincial ou le pouvoir d'adopter une réglementation particulière.
14. Il est vital que les compétences soient clairement définies à tous les niveaux de gouvernement et qu'il y ait aussi peu de chevauchements que possible. Comme toujours, notre référence juridique de principe est la *Charte européenne de l'autonomie locale*. La capacité des différents niveaux de gouvernement à travailler ensemble, à se concerter et à coordonner efficacement leurs actions et leurs politiques est tout aussi importante. Ce thème – que nous qualifions de plus en plus souvent de « gouvernance multi-niveaux » – est un thème sur lequel le Congrès fera de plus en plus porter son attention au cours des années à venir.
15. Nous devrions en outre – aussi étrange que cela puisse paraître – considérer le ralentissement de l'activité économique comme une chance à saisir. Nous ne pouvons pas continuer comme avant. Nous devons trouver des moyens nouveaux pour financer nos infrastructures et nos services publics. Une partie de la réponse réside dans de nouveaux partenariats et programmes de cofinancement, tels que les PPP – partenariats public-privé – dans des domaines tels que les transports et la santé, qui nous apportent une plus grande souplesse et des sources de financement novatrices. Aujourd'hui les PPP sont en train de se transformer en PPPC – partenariats public-privé-

collectivité locale – où à la fois le gouvernement et des acteurs privés travaillent de concert pour améliorer la protection sociale plutôt que de mettre l'accent sur le profit.

16. En résumé, l'avenir de nos capitales et de nos métropoles est entre nos mains. Il peut et il doit être un avenir radieux. Si nous saisissons les chances qui s'offrent à nous, en faisant preuve de créativité et de souplesse, en pratiquant une véritable concertation et en usant de moyens imaginatifs pour permettre à nos citoyens d'avoir voix au chapitre et pour exploiter leur énergie, alors nous disposerons d'un potentiel considérable pour améliorer la qualité de vie de tous ceux qui y vivent et y travaillent.